

Fiche projet - Parcalle maraîchère BIO et photovoltaïque de GOUMSE



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : juin 2022

Date de fin : décembre 2024

Localité : GOUMSE

Budget : 56 116 Euros

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : Agence des micro-projets

Autres financeurs : Fondation WATT FOR CHANGE, Fondation AGIR sa VIE, Fondation GRATITUDE

Secteurs d'intervention : Agriculture - Souveraineté alimentaire, Croissance économique - Emploi, Énergie

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Via Sahel Muret

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : Burkina Faso, Mali, Sénégal

Secteurs d'intervention : Agriculture - Souveraineté alimentaire, Croissance économique - Emploi, Eau – Assainissement, Énergie, Environnement, Santé

Adresse : 11 Chemin de Ranquinat, 31600 Muret

Représentant : M. Philippe Boyer

Les femmes du village de Goumsé, voisin de Timboué, exerçant déjà une activité maraîchère pendant la saison des pluies, ont sollicité un soutien identique à celui apporté dans le village voisin de Timboué par VIA SAHEL.

Le présent projet consiste à répondre à cette demande :

- en dupliquant le projet de parcelle maraîchère réalisé en 2020 à Timboué, y compris la clôture de la parcelle, le pompage photovoltaïque et la formation pluriannuelle en agriculture biologique avec des conseils économiques, la certification BIO, en s'appuyant sur les mêmes partenaires locaux, APESI et BEO NEERE,

Contexte

Lors de la mission de décembre 2018, nous avons rencontré le maire de Toécé afin de coordonner les projets de Via Sahel sur les priorités de la commune. Une des priorités mise en avant pour le village de Timboué a été le soutien à l'activité maraîchère, notamment à travers l'équipement nécessaire pour irriguer une parcelle villageoise de 1 ha, située à proximité du lac Bazenga dans le village de Timboué. Au vu de la configuration du site, il a été convenu avec les bénéficiaires de s'orienter vers un pompage photovoltaïque plutôt que vers une moto pompe alimentée dans le lac Bazega. Ce projet s'orientant clairement vers une solution plus respectueuse de l'environnement il aurait été dommage de ne pas en profiter pour revoir également les techniques d'agriculture en vue de limiter d'une part l'usage des pesticides et autres intrants chimiques et de l'autre la consommation d'eau. Il a donc été décidé d'associer au projet de forage photovoltaïque un projet d'agroécologie à l'échelle de la parcelle. L'objectif étant d'en faire une parcelle témoin destinée à convaincre les exploitations voisines de changer leurs pratiques agricoles en vue d'une optimisation de leurs gains et d'un plus grand respect de leur environnement et de leur santé. La parcelle de Timboué par Via Sahel a été réalisée en 2020. La formation en agro écologie s'est étalée sur toute l'année 2021. Pour soutenir la commercialisation de cette production le maire de Toécé nous a proposé de cofinancer la construction de magasins pour ces exploitantes sur la route nationale qui relie Ouagadougou au Ghana. Ces magasins ont été construits en 2021. Le présent projet est né en 2021 de la demande des femmes du village de Goumsé qui après avoir visité la parcelle maraîchère réalisée en 2020 par Via Sahel dans le village voisin de Timboué, ont sollicité la mairie de Toécé pour bénéficier également d'aménagements identiques, leur permettant de développer leur activité maraîchère en dehors de la saison des pluies, en agriculture biologique et de mieux valoriser leur production en accédant à une clientèle différente de celles des marchés locaux. La demande de création de la parcelle maraîchère à Goumsé, fournie en annexe, a été signée le 21/05/2021 par le chef du village, le chef du quartier de Zimtoega, le président du Conseil Villageois de Développement (CVD), et la représentante du groupement des femmes Managre Benewende, Mariam Nikiema. Une convention fournie en annexe a été signée entre Via Sahel et les représentantes de l'association Managre Benewende en vue de définir les conditions de la mise en œuvre de la parcelle maraîchère. Les partenaires clés du projet sont l'association APESI pour l'aménagement de la parcelle et l'association BEO NEERE pour la formation à l'agroécologie, identifiés, suite à une enquête préliminaire menée localement en 2018, comme des organisations très expérimentées et avec d'excellentes références de la part des autres projets auxquels ils avaient participé. Les projets réalisés à Timboué et la construction des magasins de Toécé ont démontré la validité de ces partenaires. Mais le pilier du succès de nos actions au Burkina Faso reste Joseph Compaoré, qui nous a été conseillé par la coopération Suisse en 2018 et qui est devenu le représentant local de Via Sahel au Burkina Faso chargé du contrôle et du suivi des projets de Via Sahel. La réalisation de la parcelle de Timboué est un

franc succès. Les points d'améliorations identifiés sont la nécessité d'un local de stockage, de latrines et d'un accompagnement dans la gestion économique et dans la commercialisation des produits.

Publics concernés

Les bénéficiaires du projet seront 45 membres du groupement Managre Benewendé, qui rassemble 74 femmes du village de Goumsé, créé en 2012 avec le numéro d'agrément n°2012-20/MATDS/RCSD/PBZG/DTOECE. Le nombre d'exploitantes de la parcelle a donc été fixé à 45 femmes et 2 hommes soit des lots individuels de l'ordre de 100m² par exploitant. A travers ces bénéficiaires c'est leur famille qui bénéficiera directement du projet par les revenus générés et par l'accès à des produits BIO en autoconsommation. Ces exploitantes sont des agricultrices villageoises de la commune de Toécé.

Partenaires locaux

Pour le projet de Goumsé comme pour le précédent projet de Timboué, Via Sahel s'appuie sur deux partenaires principaux: APESI et BEO NEERE. Dans le cadre de cette demande de subvention APESI a été mis en avant mais nous aurions pu tout autant choisir de présenter l'association BEO NEERE comme partenaire principal. Le CV du chef de projet de BEO NEERE, Razack Belemgnegre est donné en annexe. Une présentation de BEO NEERE est fournie dans le dossier de projet donné en annexes. Le personnel de APESI bénéficie d'une grande maîtrise des aspects techniques des pompes solaires à installer dans les différents sites. APESI poursuit les mêmes activités d'iDE au Burkina et dans la sous-région. Au sein de APESI, un site de démonstration a été identifié à Ouagadougou et sert de centre de test des différents produits solaires et des systèmes d'irrigation. APESI a procédé depuis Juin 2018, dans le cadre du projet NEERTAMBA, VIA SAHEL, PAPFA, à la formation de plusieurs centaines de producteurs dans l'utilisation des systèmes de pompage solaire et de micro irrigation APESI enregistre une gamme d'expériences dans l'installation des AEPS, des périmètres maraîchers performants, des sites maraîchers micro irrigués solaires pour le compte de plusieurs ONG et Agrobusiness installés au Burkina Faso. Plusieurs formations et renforcement de capacité des utilisateurs ont été réalisées. APESI travaille également dans le cadre du projet IRRINN financé par l'Union Européenne et exécuté par le Consortium CIRAD, 2ie, INERA, ZALF, PRACTICA, CSIG, DGADHI à opérer des solutions économiques et financières, logistiques et institutionnelles pour la petite irrigation privée et à proposer un paquet standard de technique d'irrigation. APESI a déjà réalisé avec succès la même prestation pour le village de TIMBOUE: aménagement d'une parcelle de 1 ha avec son pompage photovoltaïque, en collaboration avec Beo NEERE (pour la partie formation à l'agroécologie) sous la supervision globale de Joseph Compaoré. Pour information, Joseph a également supervisé avec succès la construction en 2020 de la maternité de Timboué (FINANCEMENT AMP) et en 2021 des magasins pour les exploitantes de Timboué.

L'association APESI est chargée de l'aménagement de la parcelle, de la mise en œuvre du système de micro arrosage, du comité de gestion de la caisse de prévoyance, et de la formation pour la gestion des ouvrages. L'association BEO NEERE est chargée de la formation des exploitantes à l'agriculture biologique, du parcellement, de la répartition des lots de terre à l'intérieur de la parcelle et du suivi des exploitantes durant les années suivant la mise en service de la parcelle. Via Sahel Muret est chargé de la recherche des financements et de définir le contenu du projet en fonction des financements obtenus. Via Sahel assure aussi les relations avec les bailleurs, pilote le projet dans sa globalité, valide les factures avant d'en autoriser le paiement. Joseph Compaoré est le superviseur local du projet, il valide la qualité et la complétude du travail accompli avant de communiquer les factures à Via Sahel Muret. Il organise les appels d'offres et sélectionne les sous traitants avant la validation finale de Via Sahel Muret.

Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont multiples : 1. Permettre une activité génératrice de revenus qui permettra de lutter contre l'extrême pauvreté et la faim (ODD1) tout en renforçant l'autonomie financière des exploitantes (ODD 5) et de réduire les inégalités (ODD10). 2. Augmenter la production maraîchère, avec des produits BIO de haute qualité, ce qui permettra de lutter contre la faim, de participer à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la nutrition, tout en favorisant le développement d'une agriculture durable (ODD2) (ODD12), et en améliorant la santé et le bien-être des consommateurs

(ODD3) (ODD12). 3. Limiter l'usage de substances chimiques dangereuses et la pollution de l'eau et du sol, ce qui permettra une meilleure santé des exploitantes (ODD 3) (ODD12) 4. Limiter la pollution de l'eau due à l'utilisation de substances chimiques liées à la culture maraîchère (ODD 6) 5. Fournir un accès à une source d'électricité photovoltaïque pour le puisage de l'eau (ODD 7, ODD6) 6. Favoriser des pratiques agricoles respectueuses des exploitantes, accompagner les exploitantes dans la commercialisation de leur production et dans la gestion de leur activité , tout en limitant leur dépendance à des intrants chimiques (ODD 8) 7. Favoriser la consommation de produits BIO en augmentant leur disponibilité et visibilité (ODD8) (ODD 12) 8. Limiter l'utilisation d'énergies fossiles pour la production maraîchère, par l'accès à une électricité photovoltaïque en opposition aux motopompes des parcelles voisines (ODD13) 9. Favoriser par l'exemple la diffusion de pratiques agro écologiques (ODD 17)

Les objectifs spécifiques de ce projet sont : 1. Aménager une parcelle maraîchère de 1 hectare pour en permettre l'exploitation : - Faire identifier le point de forage et la profondeur prévisionnelle par un hydrogéologue. La profondeur sera au minimum de 20 m et pourra aller jusqu'à 150 m si besoin, - Forer jusqu'à l'eau, poser une pompe et les panneaux solaires destinés à l'alimenter en électricité, - Construire le château d'eau alimenté par la pompe photovoltaïque, - Procéder au parcellement en collaboration avec les exploitantes, en définissant les lots bénéficiant d'un système de micro aspersion et ceux arrosés manuellement à partir des bassins de répartition, - Construire les bassins de répartition de l'eau à l'intérieur de la parcelle, et les canalisations enterrées les reliant au château d'eau, - Aménager les systèmes de micro aspersion reliés au château d'eau, - Poser une clôture autour de la parcelle, 2. Accompagner les exploitantes dans l'application de techniques agro écologiques et dans la gestion économique de leur activité : - Fournir aux exploitantes un premier jeu d'outils requis pour la culture (arrosoirs, brouettes, ...) - Former les exploitantes à l'agriculture biologique et suivre leur appropriation de ces techniques et savoir-faire, - Accompagner les exploitantes dans leur choix de culture et dans leurs pratiques agricoles, - Obtenir la certification AGRICULTURE BIOLOGIQUE pour la parcelle, Autres objectifs du projet global financés par ailleurs : 3. Favoriser la commercialisation de cette production maraîchère BIO - Construire 10 magasins sur la route nationale (à 7 km de la parcelle) pour offrir une meilleure visibilité de cette production BIO et ainsi permettre une meilleure rémunération des exploitantes et participer à la promotion de l'agriculture biologique en général, - Augmenter l'attractivité des magasins par des peintures artistiques réalisés par les enfants de TOECE encadrés par un artiste peintre de Ouagadougou . - Formation des exploitantes à la gestion d'activités génératrices de revenu et à l'optimisation de leurs bénéfices; - Promotion de ces magasins auprès des acteurs de la commercialisation de produits BIO à Ouagadougou et des associations de consommateurs.

Activités

Le présent projet consiste à :

- Faire identifier le point de forage et la profondeur prévisionnelle par un hydrogéologue. La profondeur sera au minimum de 20 m et pourra aller jusqu'à 150 m si besoin,
- Forer jusqu'à l'eau, poser une pompe et les panneaux solaires destinés à l'alimenter en électricité,
- Construire le château d'eau alimenté par la pompe photovoltaïque,
- Procéder au parcellement en collaboration avec les exploitantes, en définissant les lots bénéficiant d'un système de goutte à goutte et ceux arrosés manuellement à partir des bassins de répartition,
- Construire les bassins de répartition de l'eau à l'intérieur de la parcelle, et les canalisations enterrées les reliant au château d'eau,
- Aménager les systèmes de goutte à goutte reliés au château d'eau,
- Poser une clôture autour de la parcelle,
- Fournir aux exploitantes un premier jeu d'outils requis pour la culture (arrosoirs, brouettes, ...)
- Former les exploitantes à l'agriculture biologique,
- Accompagner les exploitantes durant deux saisons dans leur choix de culture et dans leurs pratiques agricoles,
- Obtenir la certification AGRICULTURE BIOLOGIQUE pour la parcelle,

Ce projet est la réplique exacte du premier projet réalisé pour l'association des femmes de Timboué en 2020 et 2021.

Résultats

Le projet a consisté en l'aménagement d'une parcelle maraîchère BIO avec son forage photovoltaïque dans le village de Goumsé sur le modèle de celle réalisée en 2020 dans le village voisin de Timboué, en bénéficiant ainsi de toute l'expérience acquise à Timboué.

Les travaux ont commencé le 28 juin 2022, Ils ont duré 75 jours. La réception des travaux a été prononcée le 03/11/2022. Le calendrier prévisionnel a été respecté sans dérapage.

L'année 2023 a été occupée par les formations des exploitantes et par le suivi de leur activité. Il est prévu de poursuivre ce suivi durant les années à venir, tout comme cela est fait pour la parcelle précédente mise en service à Timboué en novembre 2020.

La demande de certification BIO de la parcelle a été obtenue en décembre 2023.

A ce jour, l'ensemble des ouvrages est opérationnel.

Le forage donnant un débit au-delà des espérances, la mairie réfléchit à l'opportunité de l'utiliser pour mettre également en service des bornes fontaines pour l'adduction en eau potable du village qui manque de points d'eau.

Sur la base du retour d'expérience de Timboué, des équipements additionnels ont été rajoutés, un bloc latrine, un local technique pour stocker le matériel, les semences et les récoltes, quelques bassins supplémentaires (la superficie de 1.2 ha étant plus grande qu'à Timboué). Certains équipements ont été prévus différemment, pompe plus puissante, structure béton pour les panneaux solaires au lieu de piquets en acier. Une haie vive a été prévue à l'intérieur de la clôture pour la protéger des vaches qui tentent de la forcer durant la saison sèche pour accéder au potager.

Le budget prévisionnel pour cette seconde parcelle était donc significativement supérieur à celui de Timboué mais une fois de plus ce budget prévisionnel a été respecté, sans dépassement.

L'ensemble des paiements ont été effectués.

Une analyse du fonctionnement de la parcelle de Timboué réalisée en 2022 a mis en évidence la nécessité de compléter l'accompagnement des exploitantes de Timboué. Les femmes de Goumsé ont été associées à ces actions. Il s'est agi notamment d'un voyage d'étude sur les parcelles de BEO NEERE afin de leur montrer ce qu'une parcelle exploitée au maximum de ses capacités est capable de produire. Le constat étant qu'il existe encore des marges de progression à Timboué sur le volume et la variété de la production. Une période d'accompagnement pluriannuel semble également nécessaire pour conduire les bénéficiaires à vraiment envisager leur activité comme une activité économique génératrice de revenus.